

PRÉPARATION DU MARCHÉ AUX PLANTES

LE LUNDI 8 MAI - lire page 9

vivre ensemble à Sonchamp

BULLETIN D'INFORMATION - FÉVRIER 2023 - N°400

Responsable de la rédaction : Ysabelle May-Ott, maire de Sonchamp

Comité de rédaction : Alain Resnier, Catherine Jarri, Sabrina Chaudesaigues et Richard Naze

Accueil : lundi, mardi, jeudi et vendredi 8h30-12h/16h-18h. Samedi 9h-12h

Tél. 01 34 84 41 08 - mairie@sonchamp.fr



www.sonchamp.fr

Laissez vos articles, petites annonces... sur la boîte mail : journal.sonchamp@gmail.com



Éditorial
inspiré du discours
de Mme Le Maire
Ysabelle May-Ott
lors des vœux du
20 janvier 2023.

Il aura quand même fallu attendre deux années, pour qu'enfin nous puissions renouer avec la conviviale tradition des vœux du maire. C'est avant tout l'occasion de souhaiter à toutes et tous, une très belle année 2023 de santé, de bonheur et de solidarité.

Avant de dresser le bilan 2022, ayons une pensée pour Jean Maxant, Louis Poignonec et Françoise Proutheau qui nous ont quittés en ce début d'année 2023.

Nous avons entrepris un lourd et coûteux programme de rénovation, de mise aux normes et de sécurisation des édifices communaux :

- réparation du pignon de l'église Saint-Georges qui s'effritait sur le parvis
- consolidation du pignon arrière de l'ancienne salle de classe de l'école de Greffiers
- remise aux normes du transformateur électrique de l'école
- réhabilitation des vestiaires et des sanitaires sous l'école primaire
- remplacement des portes du gymnase,
- réfection des peintures extérieures de l'école Maternelle
- achat de capteurs de CO₂

Mais qui dit bâtiments dit également sobriété énergétique avec quelques mesures nécessaires :

- l'extinction de l'éclairage public une heure plus tôt
- l'installation de radiateurs plus économes et performants
- la coupure du chauffage dans les bâtiments inutilisés
- la restriction des illuminations de Noël

En ce qui concerne la voirie, nous avons axé nos projets sur la création ou l'aménagement de plusieurs parkings aux Monts et à Greffiers, des places de stationnement pour les Personnes à Mobilité Réduites, les réfections et les modifications des chaussées.

Infos mairie

Pour tous les âges de la vie, nous nous voulons solidaires et soucieux du bien-vivre ensemble et outre les actions pérennes, «marché des jardins, goûter des anciens, sorties...», nous avons intégré le dispositif "YES +" pour sortir nos aînés de leur isolement.

Huit jeunes de la commune élus en janvier 2022 constituent le conseil municipal des enfants.

Ils se sont notamment investis auprès de nos aînés à l'occasion de la cérémonie du 11 novembre en leur dédiant et en leur offrant des poèmes illustrés qui ont beaucoup touché et ému nos invités au traditionnel repas du CCAS. Ils sont également à l'origine de l'installation d'une salle informatique pour les jeunes et les anciens.

QUELQUES ÉVÈNEMENTS ONT MARQUÉ CETTE ANNÉE 2022 :

La guerre en Ukraine, dès le 24 février qui a suscité un formidable élan de générosité sur la commune.

Le terrible orage de grêle du 4 juin dernier, avec ses inondations, ses destructions de récoltes, ses dégâts sur les habitations et 80 000 m³ d'eau sous le pont de la nationale 10 pour lequel nous avons rapidement été reconnus en état de catastrophe naturelle et avons œuvré et mobilisé les instances compétentes.

Enfin l'incendie qui s'est déclaré à la Chaudière le dimanche 4 décembre au matin pour lequel nous pouvons remercier les nombreux services de secours qui sont intervenus ce jour-là.

POUR 2023, VOICI LES PRINCIPAUX AXES DE TRAVAIL :

Concrétiser les projets en cours depuis plusieurs années :

- la réalisation du cabinet médical initiée en 2022
- la création d'un espace de détente suite à l'achat des terrains Marchand
- la révision du PLU (plan local d'urbanisme)
- la mise en sécurité du parking de la rue de la libération
- la réalisation d'un segment d'éclairage public

Mettre en place la rénovation énergétique et la réhabilitation de certains logements communaux.

Réaliser le plan communal de sauvegarde.

Lutter contre les violences intrafamiliales avec des missions de sensibilisation au sujet des violences et l'accompagnement des victimes vers les structures adaptées.

Poursuivre le dispositif "Yes plus".

Néanmoins, nous sommes très inquiets car l'augmentation du coût des services, de l'énergie, des frais de personnel, vont nous obliger à faire des arbitrages qui pourraient être douloureux, dans tous nos beaux projets.



Infos mairie



Mais heureusement à Sonchamp, nous aimons danser, faire de la musique, pratiquer différents sports, assister à des expositions, sortir au théâtre, découvrir le patrimoine, voyager vers l'Allemagne, pêcher, répondre au devoir de mémoire, marcher, pratiquer le modélisme, chasser les œufs de Pâques et se déguiser, faire bouger les bébés... grâce à toutes les associations qui permettent ces nombreuses activités.

Dans cet esprit, une grande fête agricole appelée «Fête des moissons» est prévue le dimanche 3 septembre 2023 sur notre commune. C'est un grand projet collectif et historique, qui tient à cœur aux agriculteurs, aux élus et aux associations. Nous espérons que vous serez nombreux à répondre présents pour cette occasion unique de mobiliser tout le village autour d'un projet commun.



Rappelons enfin que « La Mairie » c'est surtout et avant tout, une équipe constituée de 19 élus, d'agents administratifs (Aurore, Sophie et Annick), d'agents techniques (Bruno, José, Brice), d'ATSEM (Marie Claude, Stéphanie, Fanny, Louise), d'agents du périscolaire (Julie, Alexandra, Océane, Thibault), d'agents de restauration (Jane et Anne Laure) et d'une bibliothécaire (Nathalie).

Pour finir signalons que toutes les informations concernant notre village se font grâce au bulletin municipal et à l'application Illiwap qui est précieuse pour communiquer avec vous en temps réel mais aussi vous prévenir des éventuels dangers.

Très belle année 2023



Compte rendu sommaire
CONSEIL MUNICIPAL du 12 déc. 2022

Les comptes rendus définitifs détaillés et validés par le conseil sont disponibles sur demande en mairie.

APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 18 NOVEMBRE 2022.

Le Conseil Municipal, ADOPTE, à l’Unanimité rédigé par Isabelle VO VAN, secrétaire de séance du conseil du 18 novembre 2022

DÉLIBÉRATION POUR UNE DEMANDE DE SUBVENTION AU TITRE DU CONTRAT RURAL AUPRÈS DU CONSEIL RÉGIONAL D’ILE DE FRANCE ET DU CONTRAT RURAL ET CONTRAT RURAL+ AUPRÈS DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL DES YVELINES

Après un examen approfondi du territoire de la commune et des actions à entreprendre en cohérence avec le document d’urbanisme local en vigueur, il apparaît souhaitable de solliciter un contrat rural portant sur les opérations suivantes :

- 1) Réaménagement du cabinet médical des Hirondelles pour 681 173 € H.T.
- 2) Rénovation intérieure de la salle des Greffiers pour 40 000.€ H.T.
- Le montant total des travaux s’élève à 721 173. € H.T.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré à l’unanimité,

- Sollicite de Madame la Présidente du Conseil Régional d’Ile-de-France et de Monsieur le Président du Conseil Départemental des Yvelines l’attribution d’une subvention conformément au règlement des nouveaux Contrats Ruraux, au taux de 40 % pour la Région et de 30 % pour le Département dans la limite du montant de la dépense subventionnable autorisée, soit 350 000 € pour un montant plafonné à : 500 000€
- Sollicite de Monsieur le Président du Conseil Départemental des Yvelines l’attribution d’une subvention au titre du Contrat Rural Yvelines +, dans la limite de 70% du montant de la dépense subventionnable autorisée, soit 70 000 € pour un montant plafonné à 100 000€.
- Décide de déposer un dossier en vue de la conclusion d’un nouveau contrat rural selon les éléments exposés,
- Autorise Madame le Maire à signer tous les documents s’y rapportant.

Le Conseil Municipal désigne le cabinet HL Architecte pour assurer la maîtrise d’œuvre de(s) l’opération(s) qui le concerne, et autorise Madame le Maire à signer la convention d’étude de diagnostic architectural et/ou le contrat de maîtrise d’œuvre relatif à une mission de base telle que définie par la loi sur la maîtrise d’ouvrage publique et ses décrets d’application.

DÉLIBÉRATION SUR L’ADHÉSION AU CONTRAT GROUPE ASSURANCE STATUTAIRE 2023-2026 DU CIG

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, à l’unanimité APPROUVE les taux et prestations négociés pour la Collectivité de Sonchamp par le Centre de Gestion dans le cadre du contrat-groupe d’assurance statutaire ; DECIDE d’adhérer à compter du 1^{er} Janvier 2023 au contrat d’assurance groupe (2023-2026) et jusqu’au 31 décembre 2026 PREND ACTE que la Collectivité adhérente pourra quitter le contrat groupe chaque année sous réserve du respect du délai de préavis de six mois.

DÉLIBÉRATION SUR UNE NOUVELLE PROCÉDURE DE MISE EN CONCURRENCE DANS LE CADRE DU GROUPEMENT DE COMMANDES POUR LES ASSURANCES INCENDIE, ACCIDENTS ET RISQUES DIVERS 2024-2027 AVEC LE CIG

Depuis 1998, les contrats d’assurances des collectivités sont des marchés publics. Ainsi, obligation est-elle faite aux collectivités de remettre régulièrement en concurrence leurs contrats en respectant le formalisme imposé par le Code de la Commande Publique. Le groupement de commandes évite à chaque collectivité de lancer une consultation individuelle et permet de bénéficier des avantages de la mutualisation. Elle désigne le Centre Interdépartemental de Gestion de la Grande Couronne comme coordonnateur. Ce dernier est notamment chargé de procéder à l’organisation de la procédure de choix du titulaire des marchés de prestations de services.

Le Conseil Municipal après avoir délibéré : Décide d’adhérer au groupement de commandes pour les assurances IARD pour la période 2024-2027, Approuve la convention constitutive du groupement de commandes désignant le Centre Interdépartemental de Gestion de la Grande Couronne coordonnateur du groupement et l’habilitant à signer et notifier les marchés selon les modalités fixées dans cette convention, Autorise le Maire à signer la convention constitutive du groupement de commandes ainsi qu’à prendre toutes les mesures nécessaires à l’exécution de la présente délibération, Décide que les dépenses inhérentes à la mise en œuvre du groupement et de ces procédures seront imputées sur le budget de l’exercice correspondant.

DÉLIBÉRATION CONCERNANT LE GROUPEMENT DE COMMANDE DE PAPIER AVEC LA CART

La convention de groupement de commandes et le marché qui en découle pour la fourniture de papier pour impression et reprographie, arrivera à échéance le 28 février 2023. La Communauté d’Agglomération Rambouillet Territoires est favorable au renouvellement de ce processus de mutualisation pour la procédure de marché, propose une nouvelle adhésion des communes qui le souhaitent au regard de la signature d’une nouvelle convention explicitant les conditions d’adhésion. Le Conseil Municipal, Après en avoir délibéré, A l’Unanimité DONNE son accord sur ce projet de groupement de commande, DECIDE d’adhérer au groupement de commandes relatif à la fourniture de papier pour impression et reprographie, APPROUVE la convention constitutive du groupement de commandes, PRÉCISE que la coordination du groupement sera assurée par Rambouillet Territoires, FIXE le montant minimum (le cas échéant) et maximum annuel des prestations réalisables sur la commune respectivement à 300 € HT et à 3000 € HT.

DÉLIBÉRATION POUR LES SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS

Afin de répartir l’enveloppe financière destinée aux associations, votée au Budget Primitif 2022, les membres du conseil ont décidé d’attribuer les subventions aux associations qui présentent un intérêt communal. Les subventions sont attribuées suite au dépôt d’un dossier complet, par les associations d’intérêt communal, Marie Alice LESAGE et Alain RESNIER étant impliqués dans les associations sortent de la salle du conseil afin de ne pas prendre part au vote.

Le Conseil Municipal, Après en avoir délibéré, A la majorité (2 abstentions), ADOPTE l’attribution des subventions comme suit :

Détail des subventions attribuées					
Amicale des Sapeurs-Pompiers	300,00 €	Libre Accès	50,00€	Association Sonchampoise 6ème Art	800,00€
Comité des Fêtes	800,00 €	À la demande de la Coopérative Scolaire, la subvention est transférée à l’USEP	500,00€	Émas	800,00€
Amicale des Anciens Combattants	100,00 €	Prévention Routière	50,00€	Sport rencontre	600,00€
Sonchamp Environnement	250,00 €	Bibliothèque Sonore de Rambouillet	50,00€	Jumelage	1500,00€

CHARGE Madame le Maire de l’exécution de la présente délibération.

DÉLIBÉRATION SUR L’ACQUISITION DES PARCELLES MARCHAND (MODIFICATION DE NUMÉRO DE PARCELLE)

Le Conseil Municipal, Après en avoir délibéré, A l’Unanimité, AUTORISE Madame le Maire à acquérir au nom de la commune les parcelles AI 326 et T23 (anciennement AI 90 et T 23) à hauteur de 12 954.00 € maximum pour la parcelle cadastrée AI 326 et de 10 140.00 € maximum pour la parcelle cadastrée T 23 (valeurs non modifiées).

DÉLIBÉRATION SUR LE TARIF DE LOCATION DU GYMNASE POUR L’ECOLE LE NÔTRE

Considérant que le tarif d’occupation n’a pas changé depuis 2007 (délibération 2007-10-06) fixant à 500 euros

Considérant la demande de l’Ecole LENOTRE (Département de Paris) d’utiliser les infrastructures sportives de la commune,

Considérant le besoin de réglementer clairement l’usage de ces équipements communaux,

Considérant le coût de fonctionnement des équipements sportifs de la commune,

Le Conseil Municipal, Après en avoir délibéré, A l’Unanimité AUTORISE le Maire à signer le renouvellement de la convention de mise à disposition d’équipements sportifs communaux avec le CEFP LENOTRE telle qu’annexée à la présente délibération, AJOUTE que cette convention sera signée pour une durée de deux ans et que des conditions financières sont prévues FIXE la participation annuelle pour l’utilisation du gymnase à 800€ dès 2023 RAPPELLE que le gymnase pourra être mis à disposition jusqu’à 4 demi journées par semaine en fonction du planning d’occupation des associations.

DÉLIBÉRATION SUR UN TARIF CONCERNANT LES DÉJECTIONS CANINES

Vu le nombre d’incivilités qui se multiplient sur les chemins et aux abords des écoles il est important de délibérer sur le tarif concernant les déjections canines.

Certaines municipalités élèvent le prix en ajoutant l’enlèvement du déchet par les services techniques de la commune.

Vu Le Code Général de la fonction publique territoriale

Considérant le comportement incivique d’une minorité de concitoyens qui, en laissant leurs animaux déféquer sur les trottoirs ou espaces verts sans ramasser les déjections, dégradent la qualité environnementale de la Commune et portent atteinte à la salubrité publique ;

Considérant les plaintes répétées de nombreux concitoyens et la démarche globale de lutte contre les incivilités menée par les élus ;

Le conseil municipal après avoir délibéré, à l’unanimité, DECIDE des tarifs suivants :

Nature de l’incivilité	Montant du Procès-Verbal	Montant de l’enlèvement du déchet par le service technique	Total
Déjection Canine	68 €	267 €	335 €

DÉLIBÉRATION SUR UN TARIF CONCERNANT L’INTERVENTION DES SERVICES TECHNIQUES SUR DOMAINE PUBLIC DONT L’ORIGINE SERAIT SUR UN DOMAINE PRIVÉ

Les services techniques ont dû intervenir à plusieurs reprises suite à des dégâts occasionnés sur la voie publique comme la chute d’un arbre, des animaux errants ou autre situation dont l’origine était sur un domaine privé.

Considérant que chaque propriétaire ou locataire en fonction des situations est responsable de ses biens meubles ou immeubles

Considérant que l’entretien doit se faire régulièrement pour éviter l’intervention en urgence des services techniques et ou de secours

Le conseil municipal après avoir délibéré, à l’unanimité, FIXE pour l’intervention des services techniques les montants horaires de recouvrement suivants :

	Montant de l’heure en semaine	Montant de l’heure le week-end
Intervention	30 euros TTC	40 euros TTC

Les services techniques mettront en sécurité la voie publique. Charge au propriétaire de débarrasser la voie publique.

QUESTIONS DIVERSES

VOIRIE :

- Remerciements pour la qualité du broyage des fossés
- L’éclairage de Noel se fera à partir du 13.12.2022.

EVÉNEMENTS/ RÉUNIONS :

- Le Paris-Nice passera par Sonchamp le 6 mars 2023 sur la RD 936.
- Une balade thermique organisée par la conseillère Energie de la CART sera organisée le mercredi 1er mai 2023
- Sainte Barbe par le SDIS de Versailles le 6 décembre 2022
- Piqûre de rappel pour la réalisation du bar et du poulailler au printemps
- 20 janvier 2023 vœux du Maire

CCAS : le 23 décembre entre 17h et 19h M HARDOUIN fêtera ses 100 ans.

DIVERS :

- Incendie de la Chaudière à Sonchamp : mobilisation des équipes de secours et de gendarmerie et des services techniques dimanche 4 décembre. Les habitants ont été confinés le temps de faire l’analyse des fumées. Les informations ont été relayées par Illiwap, Whatsapp, et grâce à la voiture avec haut-parleur. Une analyse d’eau a été faite suite à l’inquiétude d’un habitant dans le bourg mais qui n’a pas révélé de problème. Des bouteilles d’eau ont été distribuées à l’école et au périscolaire (achat de 15 packs d’eau) pour deux jours.
- Une étude urbaine a été faite par Ingenier’y pour réfléchir sur l’avenir des aménagements communaux.
- Un dépôt sauvage avait été constaté sur la commune avec personne identifiée. L’affaire est toujours en cours car l’auteur des faits ne s’est pas mis en conformité.
- Le 29 novembre rencontre avec Anne CABRIT dans le cadre des concertations en vu de la nouvelle charte du PNR.
- Le 25 novembre réunion à l’Espace Rambouillet avec le repreneur M Pierre SINGER – Réouverture du parc en avril 2023. Le nom devient Rambouillet Nature. En janvier réunion avec Madame La Sous-préfète et différents organismes afin de rédiger une feuille de route concernant ce projet
- « Les Fleurs de Sonchamp » vont s’installer au CEFP Le Nôtre suite à l’appel d’offre « Les Pariculteurs » pour une activité de fleurs coupées.

Infos mairie



Monique Guénin, Maire Honoraire

Lors des vœux du Maire, le 20 janvier 2023, nous avons eu le plaisir et l'honneur d'officialiser la nomination de Monique GUENIN au titre de Maire Honoraire.

Cette distinction permet d'exprimer la reconnaissance de la Nation à Monique qui a donné le meilleur d'elle-même dans un esprit de civisme et de bénévolat pendant 37 ans sur la commune de Sonchamp.

Elle a commencé sa carrière professionnelle à l'École d'infirmières de l'hôpital des Peupliers, dans le 13^e arrondissement de Paris.

En 1977, avec Jean-Jacques, son époux, ils s'installèrent à Greffiers avec leurs enfants Nadège et Damien.

Infirmière scolaire à Rambouillet, son emploi du temps lui laissait quelques disponibilités, alors en 1983, elle accepta de devenir conseillère municipale à la demande de Jean-Claude Gogue sous la mandature de Jean-Pierre Janottin.

Pendant 37 années trépidantes et passionnantes elle est restée au service de la commune de Sonchamp, mais aussi de la Mission locale de Rambouillet, et du Centre Intercommunal d'Action Sociale de Rambouillet Territoires dont elle est devenue la vice-présidente.

Elue 3^e adjointe en 1989, puis 1^{ère} adjointe en 1995 et en 2001, elle devint Maire de Sonchamp le 14 mars 2008 et elle le restera pendant 2 mandats jusqu'aux dernières élections de 2020.

Pendant toutes ces années son engagement a été total, dans les nombreux domaines à gérer dans une commune, particulièrement comme maire bâtisseur !

2011 : Agrandissement de la salle des fêtes,

2013 : Installation d'un multiservice,

2014 : Construction d'une micro crèche, de 3 logements et de la salle des associations

2015 : Projet du Val de Briquesard

2017 : Extension du gymnase.

On lui souhaite une retraite bien méritée entourée de ces petits enfants Matéo, Romain, Mathis, Maël et Maéva mais aussi le loisir de prendre de grandes vacances, au bord de la Méditerranée, de profiter du jardinage et de la présence de Jean-Jacques.

Au nom du Conseil Municipal et des habitants de Sonchamp, nous la remercions pour son engagement, son dévouement, sa disponibilité et pour toutes ces années passées au service du bien public.

Merci Monique.

État civil

PACS

Tous nos vœux à
Mme Laura
LE FERRAN et
Mr Jocelyn PIERRE
pour leur PACS
célébré le
6 janvier 2023.



HOMMAGE À LOUIS POIGNONEC

Pour un grand nombre d'entre nous, c'était "Loulou"

Breton d'origine, il en avait gardé la simplicité, la disponibilité envers les autres et parfois aussi le côté un peu "têtu" mais ce n'était qu'une façade pour cacher une grande sensibilité.

Durant 12 années, accompagné de son "double" Christian Massé, ils ont œuvré pour la commune en qualité d'adjoints.

Tous les matins, sur le pied de guerre, ils faisaient le point avec les agents communaux puis vérifiaient l'état des routes, passaient les commandes de travaux, en assuraient le suivi et le "service après-vente".

Mais surtout, ils ont monté, démonté, remonté et enfin réparé tout ce qui pouvait en avoir besoin dans les nombreux bâtiments du village, particulièrement dans les écoles. Leur dernière réalisation juste avant la fin de notre mandature a été de restaurer les 2 petits ponts au-dessus de la "Rémarde". La réparation de la rambarde pour l'un puis, la reconstruction complète pour l'autre dans le bas de La Granville.

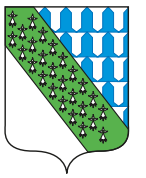
Des "employés modèles" comme on en rêverait dans toutes les mairies !

Je ne vous parle pas de l'ami attentionné qu'il pouvait être !

Loulou, ton image restera gravée dans nos cœurs comme dans le granit de ton pays.

Monique Guénin

Infos mairie



FORMULAIRE D'INSCRIPTION AU PLAN "CANICULE- GRAND FROID-ÉPIDÉMIE- URGENCES"

REGISTRE NOMINATIF DES PERSONNES FRAGILES ET ISOLÉES.

Si vous souhaitez vous inscrire ou inscrire un proche, n'hésitez pas à remplir le formulaire !
En cas de plan d'alerte, la mairie et le CCAS pourront agir plus facilement et vous avertir.

Inscription à déposer à la mairie de Sonchamp ou
à envoyer au 42 rue André Thome 78120 Sonchamp ou par e-mail : mairie@sonchamp.fr

INFORMATIONS OBLIGATOIRES

MADAME,

Nom :

Prénom :

Nom de jeune fille :

Date de naissance :

Téléphone portable :

MONSIEUR,

Nom :

Prénom :

Date de naissance :

Téléphone portable :

Téléphone fixe :

Courriel :

Adresse :

Vous vivez :

☐ seul(e)

☐ en couple

☐ en famille

L'inscription est demandée au titre de :

☐ personne âgée de 65 ans et plus

☐ personne en situation de handicap

☐ personne isolée



Infos mairie

PRESTATIONS À DOMICILE DONT BÉNÉFICIE LA PERSONNE (réponses facultatives)

	OUI	NON	INTERVENTION	
			JOURS	HORAIRES
Portage des repas				
Aide ménagère				
Soins à domicile				
Télé alarme				
Autres : précisez				

PERSONNE(S) À PRÉVENIR EN CAS D'URGENCE

1. Civilité : ☐ Mr ☐ Mme
 Nom :
 Prénom :
 Qualité :
 Téléphone fixe :
 Téléphone portable :

2. Civilité : ☐ Mr ☐ Mme
 Nom :
 Prénom :
 Qualité :
 Téléphone fixe :
 Téléphone portable :

Nom et coordonnées du médecin traitant* :

Autres informations que vous souhaitez nous communiquer* :

Fréquentation de clubs ou autres structures/ activités* (précisez les jours et les horaires) :

Par la présente, je souhaite

- ☐ m'inscrire ☐ faire inscrire un proche sur le registre des personnes à contacter en cas de déclenchement ce plan

Je suis informé(e) que cette inscription est facultative et qu'une demande de radiation du registre nominatif peut être effectuée à tout moment sur simple demande. Ce fichier restera confidentiel et ne sera utilisé que dans le cadre d'un plan d'urgence.

Date : Signature :

* Les réponses sont facultatives

Infos mairie



A NOTER DANS VOS AGENDAS !!!



LA 3^e ÉDITION DU
MARCHÉ AUX PLANTES
 organisé par le CCAS
 avec l'aide des donateurs - jardinières et jardiniers aura lieu le
LUNDI 8 MAI 2023 DE 9H À 17H
 Dans la cour de l'ancienne école
 (derrière la mairie et près de la bibliothèque).

Tous les bénéfices réalisés seront reversés au profit du CCAS pour soutenir leurs différentes actions.

Pour la réalisation du « Marché aux plantes » nous avons besoin de vous...

pour préparer des semis ou boutures de plantes (d'extérieur et d'intérieur),
 pour nous apporter du petit outillage dont vous ne vous servez plus,
 pots ou jardinières devenus inutiles, des livres ou revues de jardinage
 que vous pourriez donner.

Profitez du mois de février, pour inventorier vos graines et débutez vos semis en mars en pleine terre ou au chaud selon la graine.

Toujours le plaisir d'essayer et de partager vos réussites pour le bénéfice de tous !

Nous comptons sur vous !

Pour tous renseignements complémentaires n'hésitez pas à appeler au
 01 34 84 41 08 (mairie) ou par mail mairie@sonchamp.fr



Nous envisageons d'organiser des ateliers numériques gratuits ouverts à tous les Sonchampoises pour vous simplifier la vie avec internet et le web !

Si vous souhaitez participer à ces ateliers venez assister à la réunion d'information qui aura lieu le :

JEUDI 16 FÉVRIER À 17H

dans la salle « des joueurs de cartes » juste à côté de la bibliothèque.

Lors de cette réunion, Monsieur MICHEL, le formateur recueillera les besoins de chacun pour organiser des ateliers qui répondent au mieux à la demande du plus grand nombre.

À l'issue de cette réunion, vous pourrez vous inscrire aux différents ateliers proposés !!



La Charte du PNR de la Haute Vallée de Chevreuse arrive à échéance en 2026.

En 2023, une vaste concertation va être engagée sous forme d'ateliers avec les élus des communes et des autres collectivités locales, les partenaires, les acteurs économiques, les associations...

Afin de nous aider à enrichir le bilan qui servira de point de départ à ces travaux de concertation pour la Révision de la Charte, nous avons élaboré un questionnaire à l'attention des habitants du territoire : que pensent les habitants et les visiteurs du Parc naturel régional de la Haute Vallée de Chevreuse ? Comment jugent-ils le territoire et l'action de la structure Parc pour le préserver et l'aménager ?

Trouvez questionnaire à l'adresse suivante :
www.parc-naturel-chevreuse.fr/revision-de-la-charte/enquete-habitant

ou en quelques clics sur le site www.sonchamp.fr rubrique « actualités »



CENTRE DE LOISIRS Retour sur les activités des vacances de Noël

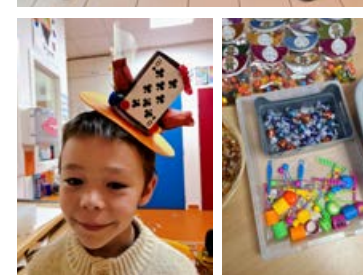
Nous avons terminé le thème « Alice au pays des merveilles » en beauté.

Les primaires ont pu visionner le dessin animé durant notre journée pyjama.

Ils ont réalisé de magnifiques attrape rêves et nous avons terminé la semaine avec une belle kermesse, où nous étions tous déguisés.

Encore de beaux moments de partage !

Nous remercions l'atelier des parents qui a offert un sachet de bonbons aux enfants présents au centre.



UN APRES-MIDI AVEC L'ATELIER DES PARENTS

SALLE DES FÊTES DE
SONCHAMP

LE 18 MARS

A PARTIR DE 14H30

Fabrication de doudou

Vente de crêpes, gâteaux
et boissons
sur place.

5€ L'ENTRÉE / Personne

CONCERT SPECTACLE



MOILAFAI

LE 18 MARS

Un après-midi avec
l'atelier des parents.

Venez découvrir
l'univers musical du
groupe MOILAFAI.

Un spectacle
pour la famille qui
vous emmènera dans
l'imaginaire de Chris,
Adeline, Hervé et
leur doudou



60e ANNIVERSAIRE DU TRAITÉ DE L'ELYSÉE

Lundi 23 janvier, à l'occasion du 60e anniversaire du Traité de l'Elysée, les élèves de l'école ont découvert un petit déjeuner à l'allemande : « das Frühstück ».

Il était composé de pains : Brötchen, Schwarzbrot, de fromage (Käse), de Bretzel, de confiture (Marmelade), de charcuterie (Wurst) et de petits gâteaux (Stollen).

Par petits groupes de 5, les CM1/CM2 sont allés présenter ce petit-déjeuner aux autres classes. Le but était de faire goûter un petit déjeuner hors du commun et d'essayer de parler quelques mots d'allemand.

C'était formidable de partager ce moment et d'apprendre autrement tout en s'amusant...

Nous aimerions bien recommencer cette expérience.

La classe de CM1/CM2



INSCRIPTIONS RENTRÉE 2023 ?ET OUI : DÉJÀ !

Vous êtes nouvellement arrivés à Sonchamp, votre enfant est né en 2020 ou en âge d'être scolarisé à la rentrée prochaine à l'école primaire ?

Vous devez prendre contact avec la mairie afin de procéder à l'inscription de votre enfant et ce, le plus rapidement possible pour permettre à l'école d'avoir une visibilité sur les arrivées possibles et d'établir une carte scolaire la plus fiable possible (mai au plus tard).

Le carnet de vaccination et le livret de famille vous seront demandés.

Après l'inscription administrative en mairie, vous prendrez contact avec l'école, **le mardi de préférence** au 01 34 84 41 93 afin de fixer un rendez-vous avec la directrice Mme Resnier pour l'admission de votre enfant.

Une visite de l'école maternelle aura lieu au mois de juin permettant de rencontrer la maîtresse de Petite Section. Chaque parent dont l'enfant est inscrit en sera informé par mail.

Ça se passe à Sonchamp



PROJET « REVISITONS NOS RUES »

Un deuxième atelier participatif aura lieu dans la cour de l'ancienne garderie (entre la mairie et le cabinet médical)

**SAMEDI 25 MARS 2023
DE 15H00 À 18H00**

Venez aider à terminer le bar et fabriquer des présentoirs qui recevront des reproductions de cartes postales anciennes de Sonchamp.

Aussi nombreux et motivés que la première fois, bricoleurs ou pas, grands et petits, sont les bienvenus !

Nous comptons sur vous !

La Bibliothèque

42 rue André Thome - 78120 SONCHAMP
Tél : 01 34 84 45 89
bibliotheque.sonchamp@orange.fr
Catalogue en ligne :
<https://cheminlisant.opac-x.com/Sonchamp>

VACANCES DE FÉVRIER

La bibliothèque sera ouverte les mercredis et les samedis.
Fermée les vendredis 24 février et 3 mars.

PROCHAINES NAVETTES

**7 et 21 février
3 mars**

cheminlisant.opac-x.com/Sonchamp

N'hésitez pas à aller visiter notre site et faire vos réservations. Celles-ci seront acheminées par la navette.

ACTIVITÉS

SÉANCES DES BÉBÉS LECTEURS

Ouvert à tous. Gratuit. Sans inscription.
Le vendredi matin à 9h.

Les 10 février, 17 mars, 14 avril, 5 mai, 16 juin.

LECTURE CRÉATIVE

Lecture autour de Hervé Tullier, jeu de peintures et de dessins
De 4 à 10 ans. Gratuit. Sur inscription obligatoire.
Prévoir un vêtement de protection pour la peinture.

Le mercredi 1 mars de 10h30 à 12h30.

La vie Associative



ANNIVERSAIRE DE L'ASSOCIATION DE JUMELAGE (1982-2022)



Dans le cadre des 40 ans d'amitié entre notre village et la ville de Fronhausen (Allemagne), nous sommes à la recherche de photos datées, retraçant l'histoire du jumelage (photos de groupes, de visites en Allemagne ou en France, etc...).

Si vous en détenez, vous ou vos connaissances, pouvez-vous nous le faire savoir afin de pouvoir les scanner et en faire un album souvenir ?

Les photos papier vous seront, bien naturellement, restituées dans les plus brefs délais.

Adresse pour nous signifier que vous avez des photos à nous prêter ou nous transmettre directement vos photos numériques ou scannées : jumelage.sonchamp@gmail.com

Réponses souhaitées courant février 2023 - Merci de votre attention.



Nous vous proposons une journée d'initiation au badminton

**LE DIMANCHE 12 MARS
de 10h à 12h30**

OUVERT À TOUS !



PRIX DU ROMAN ET PRIX DU POLAR DE SONCHAMP 2023

Cette année, encore, nous vous proposons de participer aux prix du roman et du polar.

Comment participer ?

- Il suffit d'être inscrit à la bibliothèque.
- Vous engager à lire la sélection, délai : jusqu'au 30 novembre 2023.
- Lors d'une soirée organisée avec tous les participants, vous pourrez voter pour vos romans préférés.
- Vous découvrirez les gagnants de l'année 2023.

Pour plus d'informations, rendez-vous sur notre site internet ou à la bibliothèque.

Le Prix du Polar de Sonchamp 2023 la sélection

L'île des damnés de Angelina Delcroix
Cinq cartes brûlées de Sophie Loubière
Le carré des indigents de Hugues Pagan
J'irai tuer pour vous de Henri Loevenbruck
Les sœurs de Montmorts de Jérôme Loubry
L'unité alphabet de Jussi Adler Olsen

Le Prix du roman de Sonchamp 2023 la sélection

Le parfum de Kartsu de Claire Volanges
Les maisons vides de Laurine Thizy
Le gosse de Véronique Olmi
Ultra marin de Mariette Navarro
Le livre des heures de delaflotte mehdevi
La vie clandestine de Monica Sabolo
Alger, rue des bananiers de Béatrice Commengé
Porca Miseria de Tonino Benacquista
Les presque sœurs de Cloé Korman
L'île haute de Valentine Goby



HOMMAGE À JEAN MAXANT, décédé le 1^{er} janvier 2023

Très vite après leur arrivée à Sonchamp, Jean et son épouse, sont entrés dans le jumelage en 1994, 28 ans déjà !

En 1997, ils ont été mis en contact avec la famille JUNKER avec qui ils ont entretenu une forte amitié durant toutes ces années.

Malgré la barrière de la langue, Jean aimait beaucoup les échanges avec nos amis Allemands, les visites, les rencontres. L'année dernière le jumelage fêtait ses 40 ans, il a quand même fait le voyage pour voir ses amis allemands avec bonheur.

Lors de nos voyages, il était toujours à l'heure au bus, toujours à la même place, jamais avare d'anecdotes drôles concernant ces longs voyages, tournant tous les sujets à la dérision. Que de rires partagés ! Toujours pétillant, de bonne humeur, de bon humour, Jean était heureux et investi dans l'association.

Chaque année, il donnait de son temps pour l'organisation des brocantes en fonction de sa forme. Beaucoup d'actions plus ou moins visibles mais qui font le succès d'une organisation.

Durant notre dernière brocante, en octobre 2022, il est venu nous rendre visite, pour nous saluer et nous soutenir malgré ses difficultés à se déplacer.

Nous garderons en mémoire son envie, son besoin de participer à toutes les activités du jumelage. Sociable et gourmet, Jean attendait nos retrouvailles post-brocante et restaurants avec impatience !

Alors Jean, merci ! Merci pour ta présence amicale et tes yeux malicieux. Merci pour tes rires et ton optimisme. Merci pour ta présence au sein de notre association. Au revoir Jean.



PARIS NICE

LA CÉLÈBRE COURSE CYCLISTE PASSERA SUR NOTRE COMMUNE **LE 6 MARS PROCHAIN**
(dans le sens Rambouillet vers Saint-Arnoult-en-Yvelines).

HORAIRE DE PASSAGE ESTIMÉ :
À GREFFIERS VERS 13H55
LA HUNIERE VERS 13H58
SONCHAMP VERS 14H02

Par sécurité, la circulation de la départementale sera coupée quelques dizaines de minutes.
Merci de votre compréhension.

STAGES À LA CODA

Tous les mois, A vous de jouer propose une sélection de stages à Sonchamp

11 ET 12 FÉVRIER

Stage **Chants du Monde**
avec Jean-Jacques Fauthoux

18 ET 19 FÉVRIER

Stage **Musiques Actuelles**
avec Xavier Llamas
(il reste des places pour des vents ou une batterie)

5 MARS

Une histoire de **la Polyphonie**
avec Emmanuel Pesnot

6 AU 10 MARS

Formation **du chant classique au chant populaire...**
et vice versa !
avec Emmanuel Pesnot



Campagne de prévention des intoxications au monoxyde de carbone en période hivernale 2022-2023



Monoxyde de carbone

RECONNAÎTRE CES SYMPTÔMES PEUT SAUVER DES VIES !

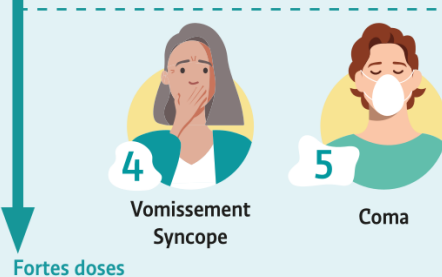
Les symptômes suivants doivent vous faire penser à une intoxication au monoxyde de carbone, surtout s'ils apparaissent dans un même lieu ou chez plusieurs personnes vivant ensemble.

Petites doses répétées



Qu'est-ce que le monoxyde de carbone ?
Le monoxyde de carbone est un gaz toxique, inodore et incolore, pouvant être mortel. Tous les appareils de chauffage à combustion peuvent produire du monoxyde de carbone, s'ils sont anciens, mal entretenus, mal réglés ou utilisés dans des conditions inadéquates.

Intoxication chronique à ne pas confondre avec une intoxication alimentaire



Intoxication aiguë incapacité à se déplacer

Ce gaz peut vous faire perdre connaissance en quelques minutes. Si vous pensez être victime d'une intoxication au monoxyde de carbone : **aérer immédiatement** le logement, **couper les appareils de chauffage, évacuer les locaux** et **appeler les secours** (112 n° d'urgence européen - 18 Pompiers - 15 SAMU).

FEMMES ENCEINTES ET INTOXICATIONS

Le fœtus est particulièrement vulnérable face aux intoxications au monoxyde de carbone (CO) notamment parce que l'hémoglobine fœtale a une affinité plus importante pour le CO que l'hémoglobine adulte. Ainsi, il faudra être particulièrement vigilant car des signes mineurs d'intoxication chez la femme enceinte n'excluent pas une atteinte fœtale, laquelle pourra avoir des conséquences de sévérité variable.



RÉPONDRE PRÉSENTS POUR LA POPULATION

Application pour tous, qui permet à la population d'accéder à des informations de base, comme la localisation de la brigade ouverte la plus proche, les réflexes à avoir en cas de cambriolage, numérique, entreprises, commerces, mobilités et transports ou encore les numéros d'urgence



Vous êtes **victime** de violence, d'un vol, d'une escroquerie ? Vous vous posez des **questions** sur votre sécurité ? Vous recherchez des conseils ? La nouvelle application **Ma Sécurité** vous vient en aide et vous propose la **solution** la plus **adaptée** à votre problème.

Un gendarme ou un policier vous **accompagne** 24h/24 et 7j/7

Une **application** simple à utiliser qui s'adresse à tous **Ma Sécurité**, au plus **proche** de vos démarches



En cas d'urgence, il faut toujours contacter le 17

JEUNES LYCÉENNES ÉTRANGÈRES ITALIENNES, BRÉSILIENNES ET ALLEMANDES RECHERCHENT UNE FAMILLE D'ACCUEIL

D'Italie, du Brésil, d'Allemagne ou d'ailleurs, de jeunes étrangers viennent en France grâce à l'association CEI-Centre Echanges Internationaux. Ils viennent passer une année scolaire, un semestre ou quelques mois au collège ou au lycée, pour apprendre le français et découvrir notre culture. Afin de compléter cette expérience, ils vivent en immersion dans une famille française pendant toute la durée du séjour. Le CEI aide ces jeunes dans leurs démarches et s'occupe de leur trouver un hébergement au sein de familles françaises bénévoles.

Luise, jeune allemande de 16 ans, souhaite venir en France pour 6 mois à partir de septembre 2023. Elle fait du judo, joue du piano et aime nager. Elle rêve de trouver une famille chaleureuse pour l'accueillir les bras ouverts durant son séjour.

Alice, jeune italienne de 16 ans, est passionnée par la culture française. Elle fait du volleyball, de la natation et aime lire et faire du vélo. Elle souhaite venir en France pour 10 mois à partir de septembre 2023. Elle rêve de maîtriser la langue française.

Cristina, jeune brésilienne de 16 ans, viendra en France pour 10 mois. Elle pratique le taekwondo, fait du ballet et a de nombreux hobbies, dont le design graphique. Elle aime notre culture et souhaite en découvrir davantage en vivant au sein d'une famille française.

Ce séjour permet une réelle ouverture sur le monde de l'autre et constitue une expérience linguistique pour tous. « Pas besoin d'une grande maison, juste l'envie de faire partager ce que l'on vit chez soi ». A la ville comme à la campagne, les familles peuvent accueillir. Si l'expérience vous intéresse, appelez-nous !

Renseignements : Bureau Coordinateur CEI Saint-Malo
Vanessa Simon - 02.99.20.06.14
v.simon@groupe-cei.fr

Responsable Locale :
Madame Sylvia Garcia Renard
78480 Verneuil/Seine
06.14.09.70.51
sylvia.renard@hotmail.com



JEUDI 16 FEVRIER
CCAS - ATELIER INFORMATIQUE
17h salle à côté de la bibliothèque

LUNDI 6 MARS
PARIS-NICE
Passage dans Sonchamp vers 14h

DIMANCHE 12 MARS
INITIATION AU BADMINTON
10h

SAMEDI 18 MARS
ATELIER DES PARENTS
14h30 salle des fêtes

SAMEDI 25 MARS
REVISITONS NOS RUES
Atelier participatif (suite)
15h cour ancienne garderie

SAMEDI 25 MARS
NUIT DU BADMINTON

Chez DELPHINE COIFFURE

Patine ombré cacao et caramel et pastel.
Venez les découvrir !

Sans oublier le soin capillaire cryothérapie.
Pour tout premier soin coiffage offert.

Venez, entre amis, passer un bon moment.

sur rendez-vous au 07 82 09 38 51



CLOTHILDE JAMET « AMBASSADRICE DU BIEN NAÎTRE »

Accompagnante en Périnatalité
et Parentalité
Bien être des futures mamans,
parents & des bébés

Massages Femme Enceinte, Jeune maman,
Massage facial «Kobido», Bébé
Soutien à l'Allaitement
Réflexologie Bébé Emotionnelle
Monitrice de Portage
Accompagnement sur le Sommeil de Bébé
Thalasso Thérapeutique Bain Bébé,
de Le Bain de Sonia,

Infirmière
Praticienne certifiée, Sonchamp
Tél : 06 33 05 01 06
Mail : clothilde.grainesdedouceur@gmail.com
Insta : [clothilde.grainesdedouceur](https://www.instagram.com/clothilde.grainesdedouceur)
Facebook : Graines de douceur
www.grainesdedouceur.com

TAXI
TAXI CHRIS URBAIN
TAXI YVELINOIS
Trajets toutes distances
Gares, Aéroports et Hôpitaux
Conventionné CPAM
07.86.23.07.39
NOMY SERVICES
1 A rue des chênes secs, 78120 Sonchamp
Commune de Stationnement : TRAPPES

Airiss.com 06 76 66 48 02
Artisan Sonchampoï, Guillaume est présent
pour répondre à vos besoins de travaux :
-Electricité, sanitaires, plomberie.
-Aménagements intérieurs (cloisons, combles, revêtement de sol,
faïence, carrelage, salle de bains, cuisine).
-Clôtures, portails, Maçonnerie du second oeuvre.

L'Epicurienne,

vos commerces **multi-services**, vous propose en février

Son restaurant

Soirée st Valentin Mardi 14 février

- Crème brûlée de foie gras cœur de pain d'épices
- ou
- Fondant de homard, réduction de crustacés
- ♥ ♥
- Duo de bœuf et noix de st jacques, velouté aux fruits rouges, gaufre de pomme de terre
- ♥ ♥
- Eclair touche mon cœur

Menu à 38 euros / pers



Du fait maison, des produits frais
Toutes les semaines,
un nouveau menu



Nouveauté, pour vos envois importants en toute sérénité, comme l'envoi d'un document original ou de petites marchandises, La Poste crée la **Lettre Services Plus**.
La Lettre Services Plus est distribuée en J+2 au prix de 2,95 €.



Réservez
Au 01 30 88 65 97
www.epicuriennedesonchamp.com

OFFRE DE SERVICES

Cherche à faire
ménage et repassage
Tel : 06 22 23 72 21

Alix Llamas
OSTÉOPATHE D.O
EN CABINET OU
À DOMICILE
06 65 64 98 27
alixe.llamas@orange.fr
alixellamas.fr